

# COMITÉ DÉPARTEMENTAL DU VAR

## ETAT FINANCIER

COMPARATIF ANNEES 2023 ET 2022

AU 31/08/2023

AU 31/08/2022

<b>RECETTES :</b>	<b>59.519 €</b>	<b>63.952€</b>
<b>Subventions :</b>		
Comité Régional Equitation*	11.950	24.664
Conseil Départemental **	9.000	7.080
FFE Cotisations Licences	9.949	9.648
Fonds développement vie associative	3.850	2.000
Agence Nationale du Sport ***	22.500	0
FFE Dotation Exceptionnelle	0	12.000
Pass Sport Découverte	0	3.720
Dons	0	20
<b>Participations des Clubs aux actions du Comité**** :</b>	<b>2.270</b>	<b>4.820</b>
<b>Dépenses :</b>	<b>53.887 €</b>	<b>55.532 €</b>
<b>I. Aides aux clubs :</b>	<b>37.363</b>	<b>46.409</b>
Championnat et coupe, circuit Open JES	8.284	18.068
Aide handicap	6.950	4.900
Action découverte Projet Sp.Fédéral	15.744	4.000
Action Pass Sport Département	0	3.520
Action exceptionnelle Relance	0	0
Récompenses, coupes, médailles	3.885	2.887
Formation et stages	2.500	8.250
Cession de barres obstacle	0	2.784
Journées olympiques	0	2.000
<b>II. Dépenses de fonctionnement du CDE :</b>	<b>14.757</b>	<b>8.273</b>
Honoraires comptables	2.580	1.920
Fournitures bureau	332	299
Sous-traitance administrative	5.246	0
Communication publicité cotisations	2.131	2.286
Services bancaires	242	334
Frais déplacement	488	394
Buffet, restauration : AG, réunions	3.193	2.671
Diverses charges dont assurances	545	369
<b>II. Dotations aux amortissements :</b>	<b>1.767</b>	<b>850</b>
<b>Résultat financier :</b>	<b>+ 57</b>	<b>+ 14</b>
<b>Imposition sur résultat financier :</b>	<b>-3</b>	<b>- 4</b>
<b>Excédent ou Déficit</b>	<b>5.686 €</b>	<b>8.430 €</b>

## NOTES

\* Le Comité Régional : la subvention du CRE est moitié moins élevée cette année, car en N-1 le CDE a bénéficié exceptionnellement d'un solde de remboursement qui concernait plusieurs exercices.

\*\* le CDE a récupéré sa subvention annuelle de 6.000 € et a bénéficié d'une subvention supplémentaire de 3.000 € pour le balisage de 5 circuits (PDIPR)

\*\*\* l'Agence Nationale du Sport a alloué 12.000 € pour des actions à mener sur l'exercice prochain 2023 et l'allocation de 2024 a également été perçue sur cet exercice pour 10.500 € soit au total : 22.500 €

\*\*\*\* la gestion du CDE dans la récupération de frais d'engagements de concours a changé

L'augmentation des amortissements 2023 provient du matériel de pony games acquis fin d'exercice 2022.

## RAPPORT FINANCIER 2022/2023

Ce dernier exercice 2023, de par ses produits et ses charges, s'inscrit globalement dans les volumes financiers de l'exercice précédent, le résultat positif de 5 686 € est légèrement inférieur à celui de 2022.

### **Les recettes :**

Passé ce premier constat, les recettes connaissent pourtant des variations sensibles quant à leur origine.

L'aide 2022 de 12.000 € de la FFE était exceptionnelle, celle du Pass Sport Découverte s'est tarie également.

Elles ont été compensées par une subvention complémentaire du département de 3.000 € attribuée pour la reconnaissance d'itinéraires.

La subvention de l'Agence du Sport affichée à 22.500 € comprend en fait un double encaissement correspondant aux campagnes de 2023 et 2024.

Son montant annuel réel n'est que de moitié.

La subvention de CRE semble aussi réduite de moitié, l'explication vient du fait qu'en 2022 des retards de versement provenant d'exercices antérieurs étaient venus gonfler son montant à presque 25.000 €

### **Les dépenses :**

**L'Aide aux clubs** qui constitue l'essentiel du reversement des subventions allouées au CDE a baissé de 9.000 €.

Les organismes financeurs imposent d'année en année des conditions d'attribution et de contrôle de plus en plus contraignantes pour le versement de leurs subventions. Certaines subventions en viennent même à disparaître et de fait nous ne pouvons reconduire les actions qu'elles contribuaient à financer (journées olympiques, pass sport découverte).

Le CRE qui participe au financement et co-financement de nombreuses actions du CDE, n'a également pas la latitude pour renouveler systématiquement d'une année sur l'autre les mêmes participations (formation et stage).

L'importance des dépenses relevant du Projet sportif fédéral (15.744 contre 4.000 € en 2022) s'explique simplement par des contraintes de calendrier. En 2023, le montant de dépenses concerne les actions conjointes de 2023 et 2024.

**Les dépenses internes de fonctionnement :**

Le Comité a décidé à compter de cet exercice de faire sous-traiter par un tiers indépendant une partie des tâches liées à l'organisation de ses missions à l'égard des clubs (Poste sous-traitance administrative). Ceci afin d'éviter le coût salarial d'une embauche contractuelle, comme souvent pratiquée par d'autres CDE pour faire face à des contraintes de gestion de plus en plus chronophages.

Le poste de frais concernant justement les réunions a quelque peu augmenté soulignant l'augmentation du temps consacré par les membres du Comité pour satisfaire leurs obligations officielles.

La trésorerie, fraîchement dotée des dernières subventions reçues, s'élève exceptionnellement à 67.000 €. Elle permettra de faire face à la réalisation des divers projets que le CDE a préparés à l'attention de ses adhérents pour le futur exercice 2024.

Le service comptable du CDEV 83

